

#glossaire : Un glossaire (du latin **glossarium**) est un recueil de [gloses](glose.md "glose"), c'est-à-dire de termes étrangers ou rares associés à leurs définitions et centré sur un domaine dont il détaille les termes spécifiques.

Il désigne l'indexation des mots propres du vocabulaire d'un dialecte, d'un domaine ou d'un auteur.

Le [lexique](lexique.md "lexique") est différent du glossaire. Il contient l'ensemble des mots d'une langue. Il a donc une portée plus générale que le glossaire, qui est restreint à un domaine particulier.

Le glossaire possède généralement un [index](index.md "index"). Les mots sont rangés par ordre alphabétique pour simplifier la recherche, et surtout par confort. Souvent présenté et confondu avec le [dictionnaire](dictionnaire.md "dictionnaire"), les définitions du glossaire ne sont pas forcément les mêmes que dans un dictionnaire ; en effet, on donne la définition du mot dans le contexte dans lequel il est utilisé, ou le domaine auquel il se rapporte. C'est pourquoi il faut présenter dans le titre du glossaire à quoi il se rapporte, par exemple, « Glossaire typographique ».

Sources : [@Dumont1917](../sources/dumont1917.md "Lexique typographique complément du Vade-mecum du typographe")

From:

<https://type.wiki/> - **type|wiki**

Permanent link:

<https://type.wiki/fr/glossary/glossaire.md?rev=1742159104>

Last update: **16/03/2025 22:05**

